

# La lettre d'info des assO du Centre-Val de Loire

DELEGATION REGIONALE A LA VIE ASSOCIATIVE (DRVA) DU CENTRE VAL-DE-LOIRE

NUMERO 4 – MARS 2023

À retrouver en ligne sur : <https://www.ac-orleans-tours.fr/node/123019>

## ► Actualités de la vie associative dans la région Centre-Val de Loire

### AIDES ENERGIES : REPLAY DU WEBINAIRE DU 8 FEVRIER

Le gouvernement a renforcé en début d'année un dispositif complet pour aider les entreprises (y compris les associations) à faire face aux hausses des prix de l'énergie. Afin d'aider les associations à s'y retrouver entre tous les dispositifs (bouclier tarifaire, amortisseur électrique, etc.), un webinaire a été organisé le 8 février dernier par la DREETS, la DRAJES et l'URSSAF, avec les interventions de la DRFIP et de la Banque de France.

🔗 [Lien vers le replay du webinaire](#) / 🔗 [Pour plus d'informations, consultez le site de la DREETS Centre-Val de Loire](#)

### 20 ACTIONS EXEMPLAIRES CONDUITES DANS LES QUARTIERS SENSIBLES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Ce recueil d'actions vise à donner la parole aux habitant-es et aux associations de grande proximité des quartiers politique de la ville de la région Centre-Val de Loire. Il s'appuie sur leurs réalités vécues au quotidien en proposant des modes de résolution originaux dans des domaines variés : solidarité, vivre ensemble, accès aux soins, mobilité, accès à l'emploi, transition.

🔗 [Pour en savoir plus et télécharger le recueil : consultez le site de la DREETS Centre-Val de Loire](#)

## ► Actualités nationales de la vie associative

### ASSISES NATIONALES DE LA SIMPLIFICATION ASSOCIATIVE

Après une consultation en ligne qui s'est déroulée entre décembre et janvier derniers, les « Assises nationales de la simplification associative » se dérouleront en plusieurs phases : 1/ Plénière des Assises ; 2/ Ateliers thématiques réunissant associations et administrations ; 3/ Validation par un jury et premières annonces des solutions opérationnelles ; 4/ Publication et mise en œuvre de la feuille de route, avec suivi trimestriel.

🔗 [Pour en savoir plus : https://www.associations.gouv.fr/les-assises-de-la-simplification-associative.html](https://www.associations.gouv.fr/les-assises-de-la-simplification-associative.html)

## ► Des financements pour vos projets

### APPEL À PROJETS SERVICE CIVIQUE 2023



Cet appel à projets régional vise principalement à soutenir l'accessibilité des missions de service civique aux publics "éloignés" (jeunes avec moins d'opportunités, porteurs de handicap, mineurs, décrocheurs, réfugiés, habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville ou des zones rurales). Les projets développant le service civique international et ceux visant l'accroissement de l'impact du service civique sur le développement personnel des volontaires seront également soutenus.

Les dossiers sont à déposer sur [Le Compte Asso](#), **entre le 13 mars et le 21 mai 2023**.

🔗 [Pour plus d'informations et retrouver l'appel à projets : consultez le site de la DRAJES Centre-Val de Loire](#)

### CAMPAGNE TERRITORIALE 2023 DE L'ANS (AGENCE NATIONALE DU SPORT)



La DRAJES Centre-Val de Loire, en collaboration avec la Conférence régionale des financeurs, lance officiellement la campagne annuelle territoriale de l'Agence nationale du sport (ANS) pour l'année 2023, **du 2 mars au 11 avril 2023** (délai de rigueur).

La campagne ANS 2023 est composée de différentes enveloppes financières :

- un dispositif d'aides à l'emploi, à la professionnalisation
- un dispositif de prévention des noyades - aisance aquatique et j'apprends à nager
- un dispositif relatif au SRVAV - savoir rouler à vélo

🔗 [Pour plus d'informations et consulter les notes explicatives : consultez le site de la DRAJES Centre-Val de Loire](#)

## CAMPAGNE « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS » 2023 DE L'ANS (AGENCE NATIONALE DU SPORT)



Le Plan « 5000 terrains de sport » vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024, pour diminuer les inégalités sociales et territoriales. Le déploiement a été confié à l'ANS, avec une enveloppe de 200 millions d'euros sur la période 2022-23. Destiné aux collectivités et aux associations à vocation sportive, l'objectif est de financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés.

🔗 Pour plus d'informations et consulter les notes explicatives : consultez le [site de la DRAJES Centre-Val de Loire](#)

## ► Enquête & informations pratiques

### ENQUÊTE DE L'INJEP : DEUX TIERS DES FRANÇAIS IMPLIQUÉS DANS LA VIE ASSOCIATIVE



L'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) a interrogé en 2021 plus de 10 000 Français de 16 ans et plus, dans le cadre de l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD). Cette enquête quantitative inédite détaille les différentes formes que peut prendre la participation associative. Ainsi : plus d'1/4 des Français sont bénévoles ; les plus jeunes et les plus âgés participent davantage ; les hommes et les femmes ne s'impliquent pas dans les mêmes domaines ; la moitié des français sont donateurs ; etc.

🔗 Pour télécharger la publication de l'INJEP : [https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ias64\\_vie-associative.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ias64_vie-associative.pdf)

🔗 Pour en savoir plus : <https://www.associations.gouv.fr/deux-tiers-des-francais-impliques-dans-la-vie-associative.html>

### GUIDE SUR L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



La DJEPVA a publié un guide explicatif ce qu'est l'Appel à la Générosité du Public (AGP) et les obligations qui y sont liées (déclaration auprès de la préfecture et établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public).

🔗 Pour télécharger le guide : [https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_aqp\\_30012023\\_publi.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_aqp_30012023_publi.pdf)

### RECOURIR AU BÉNÉVOLAT – GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DES ORGANISATEURS DE GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



Ce guide, élaboré par les services de la Direction générale du travail (DGT) avec la contribution de la Direction de la sécurité sociale (DSS), s'adresse aux dirigeants et aux organisateurs d'événements sportifs. Il rappelle les principes juridiques encadrant le recours au bénévolat. Il expose les réflexes et les bonnes pratiques à observer, notamment en termes de temps et de conditions de travail, lorsque des bénévoles participent à l'organisation d'événements sportifs.

🔗 Pour télécharger le guide : [site du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_aqp_30012023_publi.pdf)

### RETOUR SUR LE MOIS DU MENTORAT (JANVIER 2023)



Le Collectif Mentorat regroupe les principales associations de mentorat tournées vers la jeunesse. Avec l'initiative 1 jeune 1 mentor financée par l'État, ces associations accompagnent des jeunes en difficultés, partout en France, pour favoriser leur réussite scolaire et leur insertion professionnelle. Durant tout le mois de janvier, des événements ont été organisés, pour mettre la lumière sur le mentorat et sur l'impact qu'il génère chez les jeunes, les mentors et pour l'ensemble de la société.

🔗 Pour visionner les replays des webinaires : <https://lementorat.fr/lemoisdumentorat/>

🔗 Pour en savoir plus sur le mentorat : <https://www.1jeune1mentor.fr/>

### LE PETIT MANUEL DE L'ENGAGEMENT



Ce petit manuel est un outil qui donne à voir des expériences, des pratiques et actions pour faciliter l'engagement des individus et amener les associations ainsi que les points d'appui à la vie associative dans la voie de l'ouverture et de l'intégration. En s'appuyant sur des témoignages, et des paroles d'acteurs, il apporte des clés concrètes en référençant les étapes de questionnements. Il est conçu en 3 parties, destinées chacune à un public concerné par l'engagement : l'individu, l'association, et les acteurs de l'accompagnement de la vie associative.

🔗 Pour télécharger le manuel : <https://www.rnma.fr/ressources/le-petit-manuel-de-l-engagement-l-engagement-a-portee-de-tous>

### GUIDE DE CRÉATION D'UNE STRUCTURE PAR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Emmaüs France a accompagné ces dernières années la création de nouvelles structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), et fort de cette expérience a rédigé un guide sur la création d'une SIAE. Ce guide très complet présente les grands principes de l'IAE et la méthodologie à suivre pour créer une SIAE.

🔗 Pour télécharger le guide : [http://www.coorace.org/sites/www.coorace.org/files/emmaus\\_guide\\_creation\\_siae\\_externes.pdf](http://www.coorace.org/sites/www.coorace.org/files/emmaus_guide_creation_siae_externes.pdf)

L'objectif de ce guide est de lever les freins à l'embauche des personnes en situation de handicap. Il s'organise autour de 12 fiches sur les définitions et notions clés du handicap, les obligations légales des employeurs, la sensibilisation au sein de l'entreprise, le recrutement, l'intégration et la prévention, le maintien dans l'emploi... Il inclut une fiche présentant des bonnes pratiques ainsi qu'un quiz et un autodiagnostic.

🔗 Pour télécharger le guide : <https://www.udes.fr/outilsguides/guide-agir-pour-lemploi-personnes-en-situation-de-handicap-dans-less>



### Des réponses à vos questions ! Qui peut représenter l'association en justice ?

Arrêt du Conseil d'État - N° 347346 - lecture du mercredi 19 juin 2013 :

En droit des associations, les statuts sont souverains : il leur appartient de définir l'organe compétent pour prendre la décision d'agir en justice et celui qui sera habilité à représenter l'association devant le juge. Les statuts pourront prévoir par exemple que l'action en justice sera décidée par l'assemblée générale, le conseil d'administration, le comité de direction ou tout autre organe collégial.

Quant à la personne disposant du pouvoir de représentation, le plus souvent c'est encore le ou la président-e qui le détient. Mais, ce peut être toute autre personne ayant un mandat de représentation ad hoc confié par l'assemblée générale ou par l'organe décisionnaire quant à l'action en justice elle-même.

À défaut de disposition statutaire conférant au président ou à la présidente l'exercice de l'action et de la représentation en justice ou lui conférant très expressément le pouvoir de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile, le ou la président-e ne peut agir en justice que sur habilitation expresse conférée par l'organe compétent pour prendre la décision l'habilitant (par défaut, ce sera l'assemblée générale), de façon ponctuelle ou permanente.

## ► Agenda

### 14 MARS 2023 DE 18H A 20H (EN LIGNE) : « RÉUSSIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE »



Le Labo de l'Économie Sociale et Solidaire a mené pendant un an une étude autour de la transition écologique juste. Une restitution de ce travail de réflexions et de rencontres d'initiatives aux quatre coins de la France est organisée le 14 mars 2023, en présentiel à Paris et en visioconférence. La soirée sera animée par le Labo de l'ESS, avec la participation de Pascal BRICE, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et référent thématique de l'étude.

🔗 Pour en savoir plus et s'inscrire : <https://www.lelabo-ess.org/restitution-d-etude-reussir-une-transition-ecologique-juste>

### 23 MARS 2023 DE 11H A 12H (EN LIGNE) : « LA SOUS-REPRESENTATION DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE »



Organisé chaque mois au Centre de ressources de l'INJEP, le Rendez-vous de la Doc' est un évènement virtuel d'une heure qui propose la présentation de travaux par leurs auteurs et un temps d'échanges avec le public. Yann Lecorps, post-doctorant à l'INJEP, présentera ce 23 mars le 4 pages intitulé « Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations » (INJEP Analyses et Synthèses n°66, à paraître le 8 mars 2023) qui revient sur le profil des dirigeants d'association et sur la sous-représentation des femmes dans ces instances de gouvernance.

🔗 Pour en savoir plus et s'inscrire : <https://injep.fr/evenement/la-sous-representation-des-femmes-dans-la-gouvernance-associative/>

🔗 Retrouvez également le replay du précédent Rendez-vous de la Doc', qui s'est déroulé le 2 février et qui avait pour thème « Dons, adhésions, bénévolat... Quelle implication des Français dans la vie associative ? » : <https://injep.fr/evenement/dons-adhesion-benevolat/>

### 30 MARS 2023 DE 14H A 15H (EN LIGNE) : « ÉGALITÉ SALARIALE DANS L'ESS EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE »



La CRESS Centre-Val de Loire mène une étude sur l'égalité salariale femmes-hommes dans l'ESS. Elle présentera un panorama dédié lors d'un webinaire, le 30 mars de 14h à 15h.

🔗 Pour s'inscrire : cliquez sur [ce lien](#)